



*Chambre
Syndicale
Typographique
Niçoise*



Nice, le 27 juillet 2020

Déclaration de la CSTN-CGT Nice-Matin

Dans le cadre des discussions menées entre l'Alliance et la Filpac-Cgt sur le projet de plan filière et de restructuration des entreprises de presse en régions, la Chambre syndicale typographique niçoise CGT (CSTN-CGT) de *Nice-Matin*, syndicat majoritaire du Groupe Nice-Matin, tient à affirmer sa position pour soutenir un plan pérenne tant au niveau des emplois que de l'entreprise.

La CSTN-CGT entend défendre les intérêts des salarié·e·s dans la mise en œuvre du projet patronal « plan filière ». Elle veillera à ce que la création du futur centre d'impression, annoncé entre Marseille et Nice, corresponde aux enjeux de sauvegarde et de développement des groupes La Provence et Nice-Matin. Elle portera un projet global, pas seulement limité au périmètre de l'imprimerie, qui garantisse la pérennité de nos entreprises de presse respectives.

Des discussions sont en cours entre les syndicats CGT de Nice-Matin et de La Provence qui se sont déjà rencontrés une première fois le 10 juillet dernier et qui doivent se revoir début septembre.

La CSTN rappelle que seul·e·s les deux délégué·e·s syndicaux de la CSTN-CGT, Fred Bertaina (ouvrier maintenance) et Stéphanie Maniquant (employée administrative), sont habilité·e·s à négocier et à signer les accords d'entreprise du Groupe Nice-Matin dans le premier collège.

Aucun projet ne saurait être validé pour le Groupe Nice-Matin sans leur aval.

Le secrétaire de la CSTN-CGT